

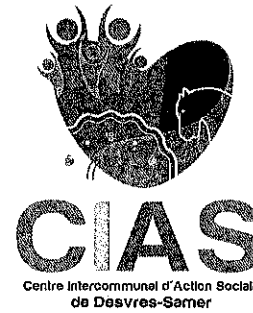
République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°19-2025-04-11

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi onze avril à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIEZ, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°19-2025-04-11

Objet : demande de subvention 2025 CAF pour l'école des consommateurs

Dans le cadre de l'agrément Centre Social, la structure a mis en place une école de consommateurs pour accompagner les habitants de l'intercommunalité dans la réalité du quotidien, en proposant la mise en place d'une école de consommateur.

Une école de consommateurs est un véritable lieu d'échange, de partage, de transmission pour prévenir les aléas de la grande consommation, s'informer sur ses droits et ses devoirs et réfléchir ensemble à une consommation responsable.

C'est un rendez-vous hebdomadaire, ponctué d'actions plus spécifiques ou thématiques en soirée ou le week-end éventuellement.

Les thèmes évoqués lors de ces temps de rencontre sont divers : économie d'énergie / gestion du budget / lutte contre le gaspillage alimentaire / consommation raisonnée ou solidaire / recours aux droits ...

Sur le projet 2025, l'école des consommateurs interviendra notamment pour parler alimentation, énergie, recyclage, mobilité. L'animation sera proposée par la référente familles. Sur ces temps, des prestataires, des partenaires pourront intervenir sur plusieurs thèmes.

Autour de ces échanges, les familles pourront également partager leurs astuces et conseils sur la vie pratique/quotidienne.

Afin d'accompagner ce projet, le Centre Social souhaite déposer une demande de subvention auprès de la CAF d'un montant de 1 384,75€.

Il est proposé au conseil d'administration :

D'approuver le dépôt de projet 2025

D'autoriser le Président à signer tout document y afférent

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 11 avril 2025

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Claude PRUDHOMME